

Le Phare

Bureau des associations d'Arradon

Arradon, le 15 janvier 2019

Adhésion 2019 du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Adhésion de base : 70 euros
Coût mensuel par salarié : 14 euros par salarié

Coordonnées de l'association :

Association :
Président :
Adresse de l'association :
CP : Ville :
Tél :
Courriel :

souhaite adhérer au Phare du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019

Fait à.....
le.....

Signature

Afin de mettre à jour notre fichier 2019, pourriez-vous nous communiquer les coordonnées du ou de la trésorier/trésorière de votre association à qui nous adresserons les factures trimestrielles :

Nom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :